

// Service Presse  
Tél. 02 40 41 67 06  
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 15 mars 2024

## Libre Cueillette dans les cimetières La Ville de Nantes plante 70 000 bulbes dans 5 de ses cimetières

La Ville de Nantes s'est engagée dans une démarche de végétalisation de ses cimetières, afin qu'ils deviennent des espaces où la nature s'épanouit. Pour y créer des ambiances propices au recueillement, la direction Nature & Jardins de la collectivité plante près de 70 000 bulbes sur l'Arboretum Cimetière parc ainsi que sur les cimetières de la Bouteillerie, de Saint-Jacques, de la Gaudinière et de Miséricorde. Muni de son sécateur ou de ses ciseaux, chacun pourra les cueillir librement avant de les déposer sur les tombes de ses défunts.

Jonquille au printemps, Dahlia en été, la direction Nature & Jardins de la Ville de Nantes va planter des bulbes au fil des saisons dont les fleurs seront en libre cueillette. À l'aide d'un sécateur ou de ciseaux, il sera possible de les couper et de les déposer sur les tombes de ses proches avant de se recueillir. Ce dispositif est actuellement déployé dans 5 cimetières Nantais.

"Depuis le début du mandat, nous travaillons à renaturer progressivement les cimetières : en laissant les arbres pousser, en plantant et en proposant des fleurs à couper" explique Delphine Bonamy, adjointe en charge de l'agenda 2030, de la nature en ville, des jardins familiaux et partagés et de la végétalisation à Nantes.

Elhadi Azzi, conseiller municipal délégué au développement des cultures potagères dans la ville, à l'État civil, aux mariages et aux cimetières, précise : « Refaire entrer la nature, donc la biodiversité dans les cimetières nantais est important, que ce soit en plantant des arbres ou ces fleurs. En passant de lieux à dominante minérale vers des cimetières où la diversité végétale est favorisée, on change petit à petit le regard des gens. »

### Les cimetières nantais, des lieux de biodiversité



Les 15 cimetières nantais englobent 52 hectares, soit près de 1 % de la superficie de la ville. Depuis l'arrêt des produits phytosanitaires pour leur entretien afin de ne pas contaminer les sols, la nature et la biodiversité s'y épanouissent de nouveau.

Ces lieux de mémoire redeviennent des lieux de vie pour la nature. Ces lieux de recueillement évoluent ainsi pour répondre aux enjeux écologiques et climatiques. Les sols y sont désormais désimperméabilisés pour laisser pousser les herbes dans les allées.

### Comment faire ?



**1**  
À l'aide  
d'un sécateur ou  
de ciseaux



**2**  
Coupez  
à environ  
10 cm du sol



**3**  
Ne coupez pas  
les feuilles



**4**  
Vous pouvez  
fleurir et vous  
recueillir

## **Communiqué de presse**

Des haies, des fleurs et de nouveaux arbres y sont plantés pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur dans ces lieux à dominante minérale. Ces conditions permettent ainsi aux usagers de se recueillir dans des environnements adaptés aux fortes chaleurs et profiter de la fraîcheur apportée par la nature environnante.

### **Des bacs pour trier les végétaux**

Le tri des déchets se déploie aussi dans les cimetières, où la Ville a décidé d'installer progressivement des bacs de récupération de végétaux plus pratiques. Les fleurs et compositions fanées pourront y être jetées, en séparant les emballages plastiques. Ces déchets verts, transformés en compost, seront ensuite réutilisés dans les massifs des parcs et jardins.